



GRILLE HONORAIRES 2021

HONORAIRES DE VENTE

(Cessions de fonds de commerce, immeubles, locaux professionnels, terrains, parts sociales ou actions de sociétés)

Prix net vendeur	Honoraires HT	Honoraires TTC
Jusqu'à 15 000 € (Minimum 1 500 €)	12 %	14,40 %
De 15 001 à 150 000 €	10 %	12 %
De 150 001 € à 250 000 €	8 %	9,60 %
De 250 001 à 350 000 €	7 %	8,40 %
De 350 001 à 450 000 €	6 %	7,20 %
A partir de 450 001 €	5 %	6 %
Cession de droit au bail	4 %	4,80 %

HONORAIRES DE LOCATION

(Frais de rédaction de bail et état des lieux compris)

Location en bail commercial	12 % TTC du loyer HT de la première période triennale.
Location en bail professionnel	12 % TTC du loyer HT de la première période triennale.
Location en bail dérogatoire / précaire	2 mois de loyer HT (minimum 1 500 €)
Rédaction de bail (seul)	1000 € HT soit 1 200 € TTC
Etat des lieux (seul)	500 € HT soit 600 € TTC

CRÉATEUR ^{「DE」}
POSSIBILITÉS